

CONCOURS 2019

Parcours Administrateur - Administratrice du spectacle vivant

Admissibilité

Travail sur un cas pratique

Durée : 1h00 – coefficient 1

Date de l'épreuve : Mardi 18 juin 2019 de 9h00 à 10h00

Notation :

- La note est donnée sur 20.

Le présent sujet comporte 3 pages numérotées de la page 1 à la page 3. Assurez-vous que cet exemplaire soit complet. S'il est incomplet, demandez un nouvel exemplaire au surveillant de salle.

Important :

- L'usage du téléphone portable ou de tout objet connecté est interdit. Aucun document n'est autorisé.
- Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

LA CALCULATRICE EST AUTORISÉE

Vous êtes chargé(e) de production d'une compagnie de théâtre et vous mettez en œuvre une nouvelle création.

- A) Les répétitions durent deux mois. Les périodes de répétitions sont mensualisées. La production compte 4 comédiens, rémunérés pour deux d'entre eux à 3000 € brut par mois, et 2 jeunes à 2300 € brut par mois. Le metteur en scène percevra une rémunération brute de 6000 € pour l'ensemble de la période, soit pour les deux mois, et le régisseur général, présent à la fin des répétitions, une rémunération brute forfaitaire de 2000 €. Calculez la masse salariale artistique correspondante, sachant qu'il conviendra d'appliquer un taux de cotisations patronales à 60%.
- B) Les autres dépenses de la création sont : honoraires équipe de création (scénographie/costumes : 5000€, création lumière : 5000 €, création son/vidéo : 5000 €), fournitures du spectacle (décor : 10000 €, costumes : 3200 €, divers : 2000 €).
Calculez ces autres dépenses en un sous-total distinct, puis calculez le coût consolidé de des répétitions en y intégrant l'ensemble des dépenses identifiées en A) et B).

La création du spectacle est programmée à Paris dans le cadre d'une exploitation de deux semaines (soit 10 représentations), puis à Bordeaux pour 5 représentations.

- C) Pour la période d'exploitation à Paris, calculez la masse salariale globale correspondante au metteur en scène, au régisseur et aux comédiens. Pendant les représentations, les acteurs percevront un cachet par représentation, correspondant à 1/10 de leur rémunération mensuelle, le metteur en scène, un cachet de 300 € par représentation et le régisseur général, un cachet de 200 €. Il conviendra d'appliquer un taux de cotisations patronales de 60%.
- D) Concernant l'exploitation à Bordeaux, calculez la masse salariale sur les mêmes bases qu'à Paris.
Il conviendra en outre de prévoir les frais annexes :
- le transport du décor et les dépenses de voyages et d'hébergements pour les 6 personnes, soit les 4 acteurs, le metteur en scène et le régisseur.
 - Les voyages sont estimés à 200 € par personne, l'équipe passera 6 jours sur place et percevra un montant forfaitaire de défraiement journalier de 130€.
 - Le transport du décor est estimé à 1500 €.
- Calculez le coût global de l'exploitation à Bordeaux, en y incluant les frais annexes.

- E) Calculez le coût de l'ensemble du projet, répétitions et créations, en y intégrant l'ensemble des dépenses identifiées en A), B), C) et D).
- F) Le spectacle est accueilli dans les deux théâtres, dans le cadre d'un contrat de cession en cours de négociation.
Calculez pour chacun de ces théâtres un prix de vente raisonnable des séries de 10 et 5 représentations. Le prix de vente se calcule à partir du coût plateau, calculé en C) et D), sur lequel il est pratiqué une majoration de 50% (pour Paris) et 70% (pour Bordeaux), hors frais annexes (défraiements et transports). Les prix de vente devront être proposés en arrondis (à la centaine d'euros supérieure).
- G) Pour les représentations à Paris, une subvention d'un montant de 10000 € est versée par Arcadi. Le spectacle est d'autre part coproduit par le théâtre à Paris pour un montant de 25 000 €, et simplement accueilli à Bordeaux.
Calculez le total des recettes du projet.
- H) L'ensemble du projet est-il équilibré budgétairement ? Quel montant reste-t-il à financer ? Comment pouvez-vous vous rapprocher de l'équilibre en diminuant certaines dépenses ou en augmentant certaines recettes ? Quelle seraient vos propositions ?